

[ HABITAT EN  
GÂTINE ]

# La mallette pédagogique

## Fiches informatives

# Introduction

**Une maison** se définit comme une construction permanente, composée de murs et d'un toit, destinée à abriter ceux qui y résident. Sa forme dépend souvent de sa destination, mais également des moyens techniques de l'époque, des matériaux et des contraintes du site, des traditions et des styles architecturaux régionaux. Les techniques de construction et les styles évoluent : ils apportent de précieux repères historiques.

Utilisant les matériaux mis à sa disposition, l'homme adapte à ses besoins les formes que son environnement lui impose (climat, tradition architecturale, milieu social). Ainsi l'habitat est-il marqué par le sol et par l'homme.

Imaginer que le matériau conditionne un seul type d'habitat serait une vision simpliste et réductrice. Bien que l'on puisse reconnaître des caractères pérennes, il est indéniable que les modes de construction évoluent au cours du temps.

En effet, c'est à partir d'un module élémentaire à une seule pièce que se décline toute l'architecture de notre région. Cette unité de base varie en fonction de ses occupants, de leur activité, de leur statut social. Elle évolue aussi dans le temps en raison des ajouts et modifications successifs.

Pour cet essai de typologie de l'habitat de la Gâtine, nous avons classé les éléments en fonction de leur plan d'ensemble et de leur destination :



1-Maison composée d'un ou plusieurs modules, uniquement destinée à l'habitation : la maison de journalier, la maison mitoyenne, la maison bourgeoise, le pavillon, la maisonnée.

2-Maison composée d'un ou plusieurs modules, destinée à habiter et à travailler : la maison d'artisan ou de commerçant avec une boutique incluse dans le rez-de-chaussée, la maison de vigneron, la ferme, la maison-bloc.



3-Maison composée de plusieurs modules dispersés où existent une séparation effective entre les fonctions résidentielles et professionnelles : la ferme, la maison seigneuriale, la maison de maître.

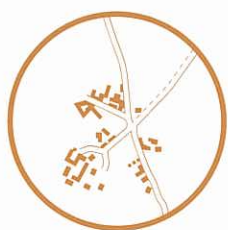


# L'organisation

Comprendre l'organisation des espaces et des bâtiments, le rapport que la maison entretient avec son environnement, la façon d'y vivre et la fonction des différentes pièces permet d'appréhender les relations d'une société à une époque donnée, les liens qui unissent les hommes.

## ► L'organisation de l'espace bâti.

Le **bourg**. Il s'organise en fonction d'éléments structurants de la société comme l'église ou le château. Il peut également s'établir le long des voies de communication ou près d'un cours d'eau. Son implantation, au sommet d'une colline, dans une vallée ou dans la plaine, détermine aussi son organisation.



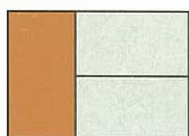
Les **hameaux**. D'importance moindre que le bourg, le hameau se compose d'un groupement de maisons plus ou moins dense. L'accès à l'eau, le partage des terres ont pu conditionner l'établissement des habitations.

Les **fermes** ou **domaines isolés**. Il s'agit de vastes exploitations agricoles composées de divers bâtiments (habitation, communs, dépendances) dispersées sur le territoire en fonction de la richesse du sol, de la présence de l'eau et du partage des terres.



## ► L'organisation des bâtiments.

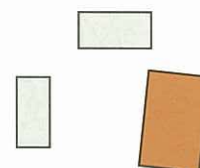
Les différents bâtiments (habitation, dépendances) peuvent être selon les cas :



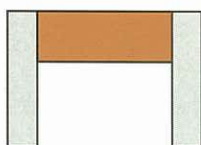
Réunis en bloc  
sous le même toit (plan massé).



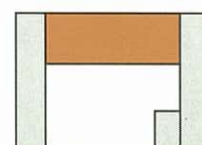
Disposés en enfilade (plan aligné).



Dispersés.



Organisés autour d'un espace formant la cour.



Construits autour d'une cour centrale fermée.

## ► L'organisation de la maison.

En milieu rural, le rez-de-chaussée est réservé à l'habitation principale. La vie s'organise autour du foyer (la cheminée). Bien souvent, cet espace ne comprend qu'une seule pièce qui réunit les différentes fonctions : chambre, cuisine, pièce de vie. L'étage sert de grenier (grain) ou de lieu de stockage (denrées, marchandises). Lorsque le rez-de-chaussée a une autre destination (commerce, atelier, chais), l'habitation se trouve alors reléguée à l'étage.

En milieu urbain, à cause de la densité de l'habitat, la maison s'organise verticalement : l'étage est occupé par les chambres. Cette disposition se retrouve également en milieu rural pour les habitations plus cossues.



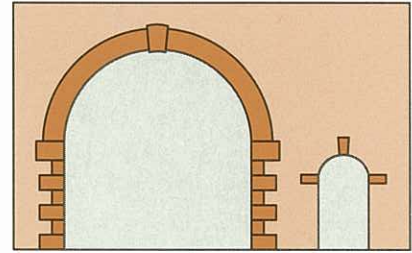
## ► Les accès :

L'accès à la propriété ou à la maison est très symbolique. Selon le rang social du propriétaire, l'entrée est traitée de façon différente.



L'**accès à la cour**. Il se fait souvent par un chemin qui débouche directement dans l'espace commun, sans matérialisation particulière.

Dans certains cas, deux piliers ou un portail\* marquent l'entrée.



Portail à portes charretière et piétonne.

## ► Les annexes :

Des pièces contiguës à l'habitation ou des annexes extérieures comportent également un certain nombre d'équipements permettant à la famille de vivre en autarcie.

Le **four à pain**. Selon les cas, il peut être placé dans l'âtre de la cheminée, dans une pièce annexe à l'habitation (cuisine) ou dans un bâtiment isolé, pour réduire les risques d'incendie ou pour être utilisé par une communauté. Il sert à la cuisson du pain et des gâteaux. De l'extérieur, on le remarque souvent par son appendice arrondi qui correspond à la sole du four.



La **buanderie**. Généralement, un bâtiment annexe contient une ou plusieurs cuves à lessive en pierre ou en terre cuite, les « ponnes ». Elles sont posées sur un soubassement doté d'un foyer et d'une « poêlone », cuve métallique, destinés à faire chauffer l'eau. Le linge était placé dans les cuves, alternativement avec de la cendre de bois, et était arrosé d'eau chaude qui, par un système d'évacuation, regagnait la poêlone.

Le **puits** et la **mare**. L'eau est une denrée précieuse. Sa présence détermine l'implantation de la maison. Sur les terres granitiques où les sources sont abondantes, se trouve un habitat dispersé. A contrario, dans les pays calcaires où l'eau est plus rare, les maisons se regroupent autour du puits à usage collectif. La mare est surtout fréquente dans les régions à terre argileuse. Lieu d'extraction de l'argile servant à la construction de la maison, elle devenait par la suite un point d'eau pour abreuver les animaux ou pour laver le linge.



Les **petits toits**. Une multitude de petits toits à usage de bûcher, de porcherie, de poulailler vient compléter l'habitation.



Le **pigeonnier**. Les bâtisses les plus humbles sont dotées de quelques nichoirs à moineaux, fournissant une maigre subsistance. Par la suite, nombre de maisons possèdent deux trous de bouling, voire plusieurs rangées, au mieux un bâtiment indépendant qui, jusqu'à la Révolution, est un droit seigneurial.

## ► Les aménagements intérieurs :



La **cheminée**. C'est sans doute l'élément le plus important de la maison. Le foyer, lieu où l'on fait le feu, définit l'habitation et symbolise, par extension, la famille elle-même. Il sert à chauffer mais aussi à cuisiner. Les maisons les plus modestes et les plus anciennes ne comptent qu'une seule cheminée, aménagée dans la pièce principale. Le nombre de cheminées dépend de la richesse du propriétaire mais également de l'époque de construction de la maison. La cheminée, dans sa forme, a évolué avec les styles architecturaux, c'est d'ailleurs un élément de datation. De l'extérieur, elle se remarque par sa souche, partie du conduit visible sur le toit, et permet d'identifier une résidence.

Le **potager**. Destiné à maintenir les aliments au chaud, le potager tire son appellation du mot « pot ». Situé à proximité de la cheminée, voire à l'intérieur, il se compose d'un ou plusieurs réceptacles, placés dans une niche, prévus pour recevoir des braises et le pot à réchauffer ; la partie inférieure sert à recueillir les cendres. Deux vantaux en bois en assurent parfois la fermeture. Cet élément se généralise au XIX<sup>e</sup> siècle.



La **pierre d'évier**. Il s'agit d'une grande dalle en pierre, légèrement taillée en cuvette et percée d'un orifice permettant l'évacuation de l'eau à l'extérieur par la queue de bac. Placée à proximité de la porte d'entrée, elle est éclairée par sa « boulite », petite ouverture qui, en fonction des époques, est de taille et de forme différentes. C'est l'ancêtre de nos éviers.

## ► L'escalier :



L'**escalier intérieur**. Dans les maisons les plus modestes, un escalier en bois, voire une simple échelle, conduit à l'étage. L'escalier en pierre existe depuis longtemps, il est en général réservé à l'élite. Cependant, son emploi se démocratise au XIX<sup>e</sup> siècle, surtout dans les constructions en milieu urbain. A l'instar de la cheminée, il permet, grâce à l'évolution de sa forme, de dater la maison.



Permettant l'accès à l'étage, l'**escalier extérieur** est fonctionnel : il conduit au grenier ou à l'habitation quand celle-ci est reléguée à l'étage. Précédant l'entrée principale qu'il met en scène, il devient symbolique et ostentatoire. Des quelques marches formant perron aux escaliers plus élaborés, il est alors l'apanage des demeures bourgeoises ou seigneuriales.

MILIEU  
URBAIN  
OU  
RURAL

## ► Localisation :

Ce type d'habitat ne se rencontre que très rarement sur le territoire de la Gâtine. Les quelques exemples repérés ne sont pas localisés dans un même secteur géographique (canton de Ménigoute, canton de Coulonges). La maison-bloc est implantée de façon isolée, à proximité d'un village, ou en cœur du bourg.

## ► Destination :

Elle est destinée à l'habitation d'une famille et comporte également un espace dévolu au travail.

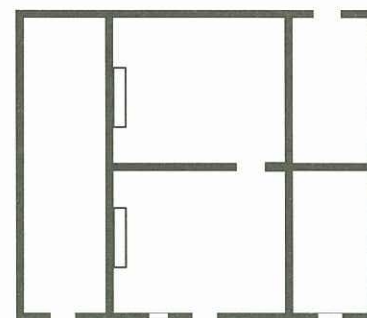
## ► Description :

D'un plan proche du carré, ce type de construction abrite sous un même toit à très longs pans, une partie habitation et une partie réservée aux servitudes. Les ouvertures sont pratiquées dans le large mur pignon qui constitue la façade.

L'habitation occupe la partie centrale de la construction. Composée d'un rez-de-chaussée éclairé par une porte accostée d'une fenêtre, elle est surmontée d'un grenier aménagé sous le faite du toit. Four à pain, étables, atelier, prennent place de chaque côté du logement. Ils sont accessibles par des portes percées dans le mur de façade.



Elévation.



Plan.

## ► Intérieur :

La famille vit et dort au même niveau. L'espace dévolu à l'habitation n'occupe que le rez-de-chaussée où, dans la majorité des cas, deux pièces à feu s'agencent en enfilade.

## ► Annexes :

Des bâtiments, aux volumes réduits, tels que hangar, bûcher, petits toits sont dispersés autour de la maison. Certains équipements comme le four à pain sont intégrés à la construction principale. Un puits ou une mare complètent les aménagements.



XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>  
siècle

MILIEU  
URBAIN

## ► Localisation :

Ce type est représenté sur l'ensemble du territoire de la Gâtine, dans les agglomérations (bourg, ville).

En général, la maison de bourg borde la rue et suit l'alignement de la voie publique. Dans certains cas, elle peut être implantée en léger retrait, séparée par un espace clos, une courette ou un jardinet. En raison de la densité de l'habitat, elle est construite en mitoyenneté, créant ainsi un front bâti linéaire.

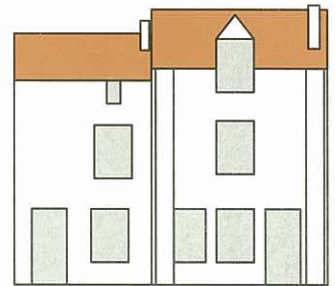
## ► Destination :

Elle est réservée à l'habitation (cf. fiche la boutique).

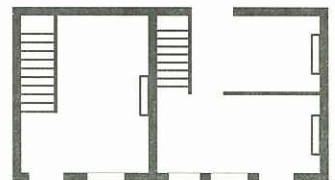
## ► Description :

La recherche du gain de place et l'utilisation optimale des parcelles étroites conditionnent le plan et l'élévation de la maison. Haute de deux à trois niveaux, elle offre une façade réduite en largeur (5 à 6 mètres), composée de deux travées voire trois pour les constructions plus importantes.

A l'arrière, en cœur d'îlot, se développent les jardins et les annexes.



Élévation.



Plan.



## ► Intérieur :

Le rez-de-chaussée demeure l'espace civil où l'on reçoit les personnes extérieures au foyer (cuisine, salon, salle à manger). Le premier étage est plutôt réservé à l'intimité (chambres). Le dernier niveau sert généralement de grenier.

La pierre d'évier, le potager et la cheminée équipent le rez-de-chaussée. Il n'est pas rare de rencontrer une cheminée dans chacune des pièces, assurant ainsi davantage de confort.

Un escalier en bois ou en pierre assure la distribution des étages.

## ► Datation :

La maison mitoyenne se trouve présente à toutes les époques, du Moyen Âge à nos jours. Certains éléments extérieurs permettent d'affiner la datation : formes des fenêtres, alignement des ouvertures, etc.

Elle se généralise au XIX<sup>e</sup> siècle, époque d'accroissement des bourgs et des villes. De facture soignée, elle comporte parfois des éléments décoratifs : corniche, bandeau de niveau.

XIX<sup>e</sup> siècle



# Maison bourgeoise

MILIEU  
URBAIN

► **Localisation :**

Ce type d'habitat se rencontre sur l'ensemble du territoire de la Gâtine dans les bourgs.

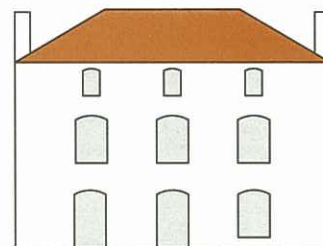
► **Destination :**

Elle sert d'habitation à une famille.

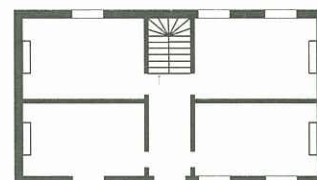
► **Description :**

De plan proche du carré, cette maison possède une élévation à plusieurs niveaux : un rez-de-chaussée, un étage et un grenier éclairé par des lucarnes ou des œils-de-bœuf.

La façade est ordonnancée en trois ou cinq travées régulières. Les ouvertures sont alignées et rigoureusement agencées. La porte, placée dans l'axe de la construction, est parfois précédée d'un petit escalier ou d'un perron.



Élévation.



Plan.



Corniche, génoise, bandeaux de niveaux, chaînages d'angle sont autant d'éléments qui viennent agrémenter la façade.

La toiture, généralement à quatre versants (à croupes), est couverte d'ardoises ou de tuiles creuses, parfois décorée d'épis de faîtage, de crête de faîtage et de girouette.

Certains éléments ont un rôle ostentatoire. Les souches de cheminée prennent des dimensions importantes pour pallier à la hauteur des toitures. Leurs haubanages, systèmes de fixation, s'ornent des initiales des propriétaires.

► **Intérieur :**

L'organisation intérieure est également très régulière et symétrique. Les pièces se multiplient (salon, salle à manger, bureau...) attestant de l'importance sociale des propriétaires.

XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>  
siècle



MILIEU  
RURAL

## ► Localisation :

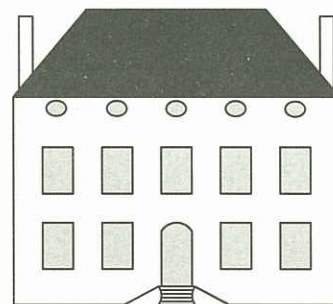
La maison de maître, construite par la bourgeoisie, est présente sur l'ensemble du territoire.

## ► Destination :

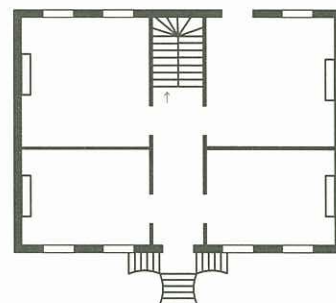
Elle est intégrée à une exploitation agricole (métairie ou borderie) qui en dépend. Les propriétaires exerçaient une profession en ville et ne venaient à la campagne qu'à la belle saison ou à la retraite. De nos jours, la plupart de ces maisons sont désormais habitées par l'exploitant même.

## ► Description :

De plan proche du carré, la maison est à plusieurs niveaux : un rez-de-chaussée, un étage et un grenier éclairé par des lucarnes ou des œils-de-bœuf. La façade s'ouvre sur la cour dans laquelle donnent également les autres constructions à vocation agricole. Elle est très régulièrement agencée : trois à cinq travées. La toiture est bien souvent à croupes et ornée d'épis de faîtage. La couverture peut être en matériaux locaux ou importés (ardoise).



Élévation.



Plan.

## ► Intérieur :

À l'intérieur, les pièces sont disposées de la manière suivante : au rez-de-chaussée, deux ou quatre pièces se situent de part et d'autre d'un couloir où se trouve l'escalier d'accès aux chambres du premier étage. La répartition des chambres est copiée sur celle des pièces du niveau inférieur. Le dernier étage constitue le grenier.

La richesse du propriétaire se révèle par l'emploi de matériaux importés, par l'importance accordée à la modénature (encadrement des ouvertures, corniche ou génoise, bandeaux de niveaux).

## ► Annexes :

Une ferme avec grange, étable, hangar et petits toits complète la propriété (cf. ferme ou ferme) qui dispose également d'un pigeonnier, d'un four à pain et d'un puits.

XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>  
siècle

# Maison seigneuriale

MILIEU  
URBAIN  
OU  
RURAL

## ► Localisation :

La maison seigneuriale, élevée par les seigneurs ou les religieux, est présente sur l'ensemble du territoire.

## ► Destination :

La plupart des maisons seigneuriales étaient destinées à héberger des familles nobles vivant de revenus fonciers, mais ne s'adonnant pas directement au travail agricole.

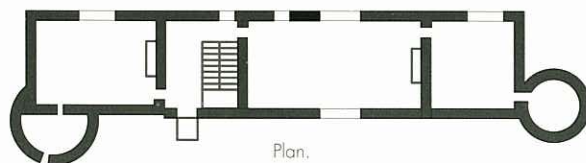
Après la Révolution, lors de la vente des biens nationaux, ces maisons ont été acquises par les fermiers généraux et sont donc devenues la résidence d'exploitants agricoles.

## ► Description :

Les exemples bâtis à la fin du Moyen Âge sont marqués par les préoccupations défensives de cette époque comme en témoigne la présence de hauts murs, de douves, de mâchicoulis ou de tours.



Élévation.



Plan.



## ► Intérieur :

L'intérieur est soigné : vastes pièces, cheminées monumentales. Les chambres à coucher sont à l'étage ; on y accède par un escalier en pierre aménagé dans une tourelle pour les constructions les plus anciennes, ou un escalier droit.

## ► Annexes :

La propriété dispose, en plus des bâtiments à vocation agricole, d'un pigeonnier, d'un four à pain et d'un puits.

MOYEN ÂGE  
XVIII<sup>e</sup> siècle

MILIEU  
URBAIN

## ► Localisation :

La maison à escalier extérieur en pierre est rare. Elle est principalement située dans le canton de Saint-Loup et ponctuellement dans l'Airvaudais. Elle est implantée dans les petites agglomérations (bourgs, hameaux).



*Il convient de différencier l'escalier extérieur qui conduit au grenier. Bien souvent, il a pu être ajouté à la construction originelle.*

## ► Destination :

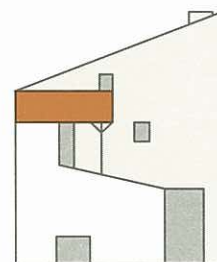
Elle est pourvue d'un escalier extérieur donnant accès à un étage habitable. Dans notre région, elle est assimilée à la maison de viticulteur. Le niveau inférieur servait de chais, l'habitation se trouvant à l'étage.

## ► Description :

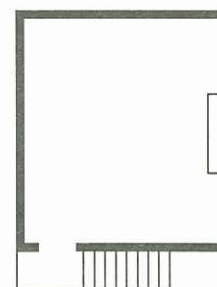
Il s'agit d'une maison de plan proche du carré, de 5 à 7 mètres de côté, parfois de plan rectangulaire. L'escalier, droit ou en équerre, avec un muret formant garde-corps, abrité par un auvent, longe la façade. L'auvent est parfois formé par un prolongement du pan de toit, reposant sur un poteau de bois.

En haut de l'escalier, il n'est pas rare de trouver la pierre d'évier à l'extérieur, proche de la porte.

Ce type de maison ne présente que peu d'ouvertures, disposées sans ordonnance : généralement une simple porte au rez-de-chaussée, une porte accostée d'une fenêtre à l'étage. Rares sont les cas qui possèdent un grenier aménagé dans un comble à surcroît éclairé par de petites ouvertures.



Elévation.



Plan.



## ► Intérieur :

A l'intérieur, le logement comporte une pièce, avec une cheminée, parfois deux pièces : la cuisine avec sa cheminée et la chambre contiguë.

## ► Datation :

En règle générale, ces édifices datent du XVIII<sup>e</sup> ou du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Certaines de ces maisons pourvues de baies en accolade ou de porte en arc brisé, sont plus anciennes. Elles appartiennent à la fin du Moyen Âge voire au XVI<sup>e</sup> siècle.

MOYEN ÂGE  
XIX<sup>e</sup> siècle

MILIEU  
RURAL

## ► Localisation :

La maison de journalier est un petit module isolé que l'on trouve dans les bourgs ou les hameaux. Elle est présente sur l'ensemble du territoire de la Gâtine. Cependant, il est parfois difficile de l'identifier car elle a souvent été modifiée (changement d'affectation, agrandissement, etc.)

## ► Destination :

C'est l'habitation du journalier, personne qui se louait chaque jour pour travailler, en particulier comme ouvrier agricole.

## ► Description :

Il s'agit de maisons basses, parfois légèrement enterrées pour les plus anciennes, constituées d'une seule pièce en rez-de-chaussée, fréquemment surmontées d'un grenier.

La façade est indifféremment placée sur le mur pignon ou le mur gouttereau.

La porte basse à vantail plein, est parfois accostée d'une fenêtre, dont le linteau n'est pas aligné avec celui de la porte.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les façades deviennent plus régulières, les baies s'agrandissent, les linteaux s'alignent, les petites baies du grenier s'agencent à l'aplomb des fenêtres du rez-de-chaussée.

## ► Intérieur :

La pièce unique, de plan presque carré, est pourvue à l'origine d'un sol en terre battue. A côté de la porte, une niche abrite la pierre d'évier qui fait saillie à l'extérieur pour l'évacuation de l'eau.

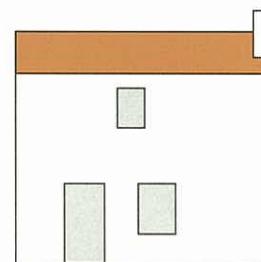
L'unique cheminée est de facture simple : la hotte est supportée par une pièce de bois horizontale, soutenue par des piédroits ou de simples corbeaux\* en pierre. Une échelle en bois permet d'accéder au grenier.

## ► Annexes :

La maison est parfois dotée de servitudes construites en appentis sur les murs pignons (remise, toit à cochon).

## ► Datation :

Cet habitat modeste est très répandu au XVIII<sup>e</sup> siècle.



Élévation.



Plan.



XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>  
siècle

MILIEU  
URBAIN

## ► Localisation :

La maison avec boutique est présente sur l'ensemble du territoire. Elle se rencontre en milieu urbain (bourg, ville), le long des axes commerciaux. La densité de l'habitat et la volonté d'ouvrir le maximum de boutiques sur la rue conduisent à la formation d'un parcellaire en lanières où les maisons se pressent les unes contre les autres. Mitoyennes, elles suivent l'alignement de la voie publique créant un front bâti linéaire.

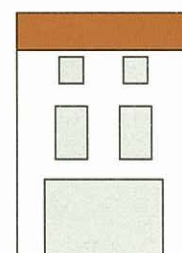
## ► Destination :

Il s'agit d'une maison de bourg dont le rez-de-chaussée est à destination commerciale ou artisanale. Les niveaux supérieurs accueillent alors l'habitation.

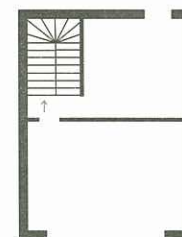
## ► Description :

L'occupation optimale des parcelles étroites conditionne le plan et l'élévation de la maison. Haute de trois niveaux, cette dernière offre une façade réduite en largeur (6 à 8 mètres), composée de deux travées voire trois pour les constructions plus importantes. Elle est reconnaissable par la large baie (étal, vitrine) ouverte au rez-de-chaussée.

Les jardins et les annexes se développent à l'arrière de la maison, en cœur d'îlot.



Élévation.



Plan.

## ► Intérieur :

L'espace intérieur est divisé par le nombre d'étages. Le rez-de-chaussée est à vocation commerciale. La boutique est directement accessible depuis la rue. Parallèlement, une seconde porte, décentrée, s'ouvre soit sur un escalier, soit sur un couloir menant à l'étage résidentiel.

Le premier étage devient l'étage principal, espace public où l'on reçoit les personnes extérieures à la famille. Il abrite une ou plusieurs pièces (cuisine, chambres). Il est équipé d'une pierre d'évier, d'un potager, d'une ou plusieurs cheminées. Le dernier niveau est un grenier ou un lieu de stockage.

Un escalier en bois ou en pierre assure la distribution des étages.

## ► Datation :

La maison avec boutique se trouve présente à toutes les époques, du Moyen Âge à nos jours.

MOYEN ÂGE  
à nos jours



MILIEU  
URBAIN  
OU  
RURAL

► **Localisation :**

Ce type d'habitat se rencontre sur l'ensemble du territoire de la Gâtine, aussi bien dans les bourgs qu'en milieu rural (cf. ferme).

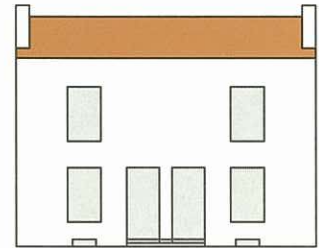
► **Destination :**

Elle sert d'habitation à plusieurs familles.

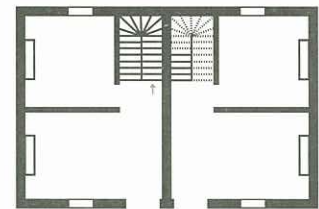
► **Description :**

Un module de base est répété, formant ainsi une suite de petites habitations dans le même alignement, pour abriter les nouveaux membres de la communauté (membres de la famille, journaliers).

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le logement se fait plus vaste et se développe, imitant le modèle de la demeure urbaine. La façade reste simple mais devient plus ordonnancée (travées régulières). Elle se caractérise par la présence de plusieurs portes d'entrée, conduisant respectivement aux logements des différents foyers. Le volume général du bâtiment est un parallélépipède, de deux niveaux, couvert habituellement d'un toit à deux pans, parfois d'un toit à croupes, surtout en milieu urbain.



Élévation.



Plan.



► **Intérieur :**

Le plan de cette maison est simple. Chaque unité possède la même organisation. La porte d'entrée donne directement dans la pièce principale, dotée d'une cheminée et d'une pierre d'évier. Une seconde pièce, en enfilade, s'ajoute à la pièce à vivre (chambre).

Le grenier conserve son rôle de lieu de stockage en milieu rural. On peut y accéder par une échelle de meunier, intérieure ou extérieure, ou un escalier extérieur.

En milieu urbain, il est occupé par des chambres.

► **Datation :**

Certains exemples sont antérieurs aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Les plus anciens datent de la fin du Moyen Âge.

XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>  
siècle



MILIEU  
URBAIN► **Localisation :**

Présente sur la totalité du Pays de Gâtine, la maison individuelle occupe essentiellement les bourgs et leurs périphéries.

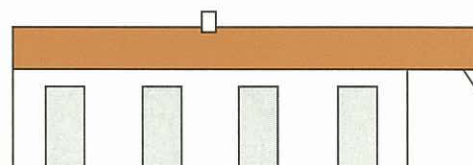
► **Destination :**

La maison individuelle sert de résidence à une famille.

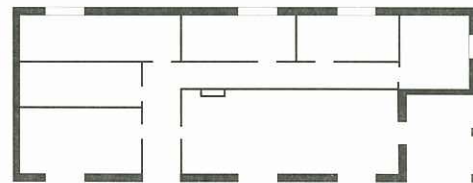
► **Description :**

On constate une grande variété de formes et de styles selon les périodes.

L'élévation peut soit être de plain-pied, soit comprendre un sous-sol ou bien un étage. La façade, ordonnancée, est placée sur le mur gouttereau. À deux ou quatre pans, les toitures sont couvertes de tuiles contemporaines.



Elévation.



Plan.

► **Intérieur :**

Le rez-de-chaussée conserve son rôle d'espace de vie et de réception alors que les niveaux supérieurs accueillent les chambres. Les pièces sont rarement disposées en enfilade. Un couloir, central ou non, assure la distribution intérieure.

► **Annexes :**

Le garage est construit dans le prolongement de la maison ou occupe le sous-sol.

XX<sup>e</sup> siècle► **Datation :**

Cette forme d'habitat est extrêmement répandue au XX<sup>e</sup> siècle.



MILIEU  
RURAL

## ► Localisation :

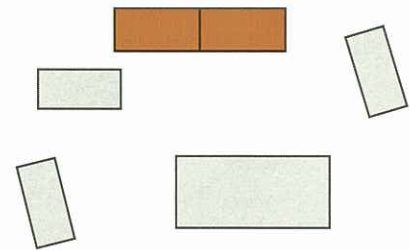
La ferme s'organise sur un espace important, c'est pourquoi elle se situe presque exclusivement en milieu rural, sur l'ensemble du territoire du Pays de Gâtine.

## ► Destination :

Il s'agit de grandes exploitations pratiquant l'élevage ou la polyculture.

## ► Description :

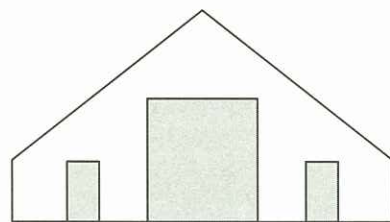
Les bâtiments sont, en règle générale, dispersés dans un espace libre et présentent leur façade sur la cour. Ils peuvent aussi former un ensemble et s'organiser autour d'une cour fermée, accessible par un portail.



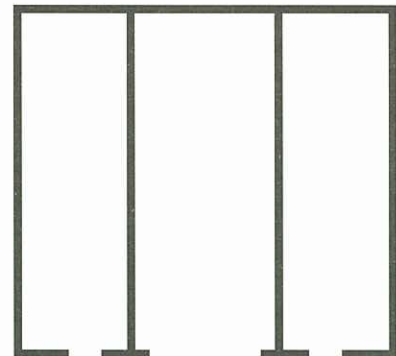
Plan des bâtiments de ferme.



L'habitation peut, selon les cas, être comparée à celle de la ferme ou de la maison de maître (cf. fiches correspondantes).



Élévation (grange).



Plan (grange).

## ► Annexes :

La **grange-étable**. Ce type de bâtiment constitue la dépendance la plus importante de la ferme. L'étable et la grange sont associées pour une raison évidente de commodité. Il en existe deux types : la grange-étable à trois nefs et la grange-étable à volumes juxtaposés. En Gâtine, les trois vaisseaux sont séparés par un mur sur lequel s'appuie la charpente. L'espace central est destiné à abriter la charrette et le foin, les bas-côtés accueillent les animaux.

Avec le développement de l'élevage, certains exemples ont été construits ultérieurement venant compléter une exploitation modeste.

Le **hangar**. Il s'agit d'un bâtiment ouvert qui sert de remise. La toiture, à un ou deux versants, peut reposer sur des piles circulaires ou quadrangulaires maçonnées ou sur des poteaux en bois.

Enfin, un fournil, une buanderie, un puits, une mare peuvent équiper le domaine.

XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>  
siècle

MILIEU  
URBAIN  
OU  
RURAL

## ► Localisation :

La fermette se rencontre sur l'ensemble du territoire de la Gâtine, en milieu rural mais également en milieu urbain.

## ► Destination :

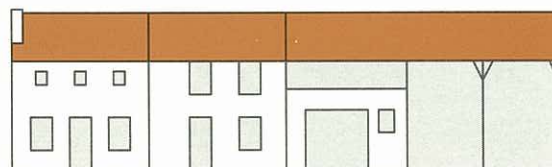
Elle forme un ensemble qui lie habitat et production, les volumes communiquant entre eux. Certains exemples, de plan massé, renvoient au type de la maison-bloc (cf. fiche correspondante).

## ► Description :

De proportions modestes, la fermette de plan allongé présente une structure simple : le logement est accompagné d'une grange et de dépendances, disposées en enfilade.

L'habitation s'élève généralement sur deux niveaux : un rez-de-chaussée surmonté d'un comble. Elle peut être formée de la réunion de plusieurs volumes identiques (cf. la maisonnée) ou bien d'un seul grand volume rectangulaire.

La façade est plus fréquemment placée sur le mur gouttereau. Dans le cas de modules réunis, on peut trouver des façades distinctes : une sur le mur gouttereau et une sur le mur pignon. La toiture est à deux versants ou à croupes.



Élévation.



Plan.



## ► Intérieur :

La porte d'entrée donne directement dans la pièce principale, dotée d'une cheminée et d'une pierre d'évier. Une seconde pièce, parfois également équipée d'une cheminée, s'ajoute à la pièce à vivre (chambre). La distribution des pièces est en enfilade : on accède d'une pièce à l'autre en traversant la précédente. Le grenier conserve son rôle d'engrangement des récoltes.

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la répartition des pièces s'organise de part et d'autre d'un couloir central, reliant la porte d'entrée à l'escalier de l'étage. Ce dernier perd alors sa vocation première de grenier et est occupé par des chambres.

## ► Annexes :

Les servitudes sont construites en enfilade : grange-étable, fenil, écurie, hangar. Les petits toits peuvent être bâtis isolément (porcherie, poulailler). La grange-étable est habituellement de proportions réduites : le foin est stocké au-dessus des animaux.

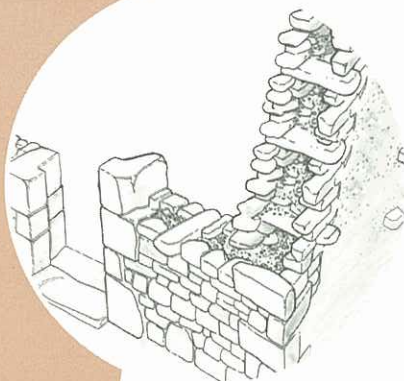
La présence de four à pain, buanderie, puits n'est pas systématique. Certains de ces équipements sont à usage collectif et ne dotent pas l'ensemble des maisons d'un même hameau. Quand elle n'a pas été comblée, une mare se trouve à proximité de l'entrée.

MOYEN-ÂGE  
XIX<sup>e</sup> siècle



### ► Les techniques de construction.

En règle générale, les murs en moellon sont formés de deux parements\* et d'un remplissage central, le blocage\*.



Quelques pierres, les **boutisses** sont disposées transversalement pour garantir la solidité du mur. Certaines assurent même la liaison entre les deux parements. Elles sont parfois appelées « pierres de litre ». Selon la tradition orale, leur nombre correspondrait au nombre de « coup à boire » offert par le commanditaire au maçon. Des trous carrés alignés, les **trous de boulins**, aussi appelés « crus de chaffa », marquent parfois la trace de l'échafaudage. On y encastrait les boulins, poutres portant le plancher de l'échafaudage.

Il est également possible de monter un mur en utilisant la **technique du banchage**. Il s'agit d'un coffrage dans lequel on coule de l'argile (pisé) ou, plus récemment, du béton.

### ► Les chaînes.

Les **chaînes**\* renforcent les angles ou servent de raidisseur au mur. On parle alors de chaîne d'angle, de chaîne verticale ou horizontale. Cette dernière se confond alors avec le bandeau de niveau.



Il arrive parfois que les bâtiments soient montés sans chaîne d'angle. Cette particularité peut être un indice d'ancienneté, elle peut aussi être liée au matériau employé, à la rareté des grosses pierres de taille ou à la fonction du bâtiment.

En l'absence de chaînes ou de boutisses assurant la cohésion des parements, les murs ont parfois tendance à se déformer. Le parement extérieur se désolidarise de l'ensemble. On dit familièrement qu'« il fait le ventre » ou qu'il bouffe ».

### ► Les joints.

De la nature des joints\* dépend la qualité de l'appareillage\*.

Les murs sont maçonnés soit avec de la terre plus ou moins argileuse soit avec un liant de chaux et de sable.

Lorsque les pierres sont proprement équarries et disposées en assise\* régulières, les joints sont **fins**. Ils sont qualifiés de **beurrés** lorsque les moellons sont jointoyés grossièrement pour combler les vides.

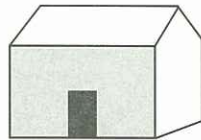
### ► Les autres matériaux de construction.

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, sont apparus de nouveaux matériaux : le parpaing de béton et de ciment, la brique creuse, la brique rouge flammée, le béton cellulaire...

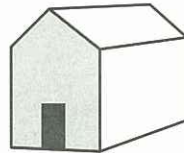
# Les façades

## ► Les différents types de façade.

La façade est le côté de la maison où se trouve l'entrée. Elle peut être placée soit sur le mur gouttereau\*, soit sur le mur pignon\*.



Façade sur le mur gouttereau.



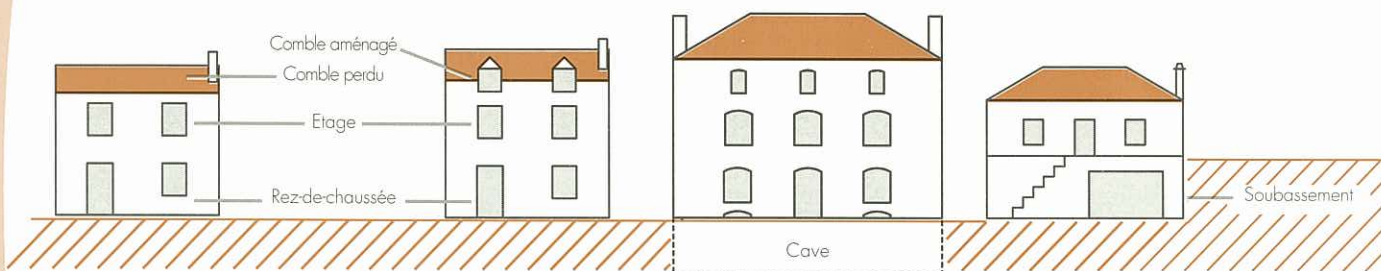
Façade sur le mur pignon.



Façade sur le mur gouttereau en encorbellement.

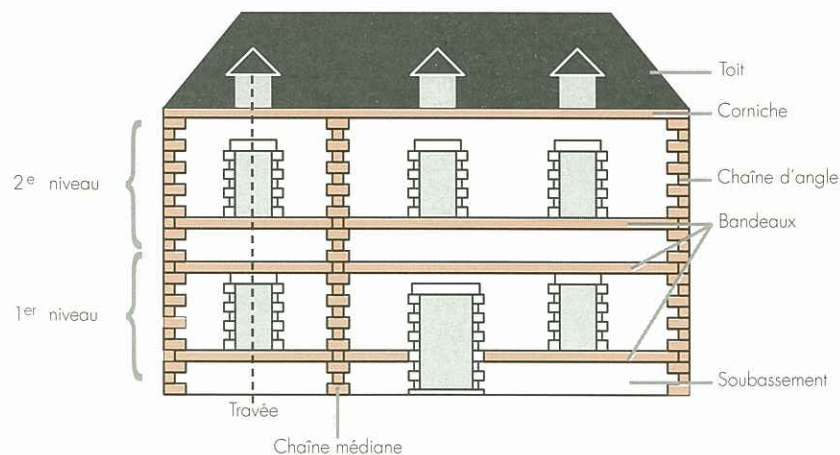
## ► L'élévation de la façade.

L'élévation est la représentation de la façade d'une construction. La répartition des ouvertures permet de définir le nombre des niveaux. En observant l'élévation d'une façade, on peut imaginer l'organisation intérieure de la maison.



## ► L'ordonnance de la façade.

L'**ordonnance** est la disposition générale de la façade. Selon l'agencement des ouvertures, elle se divise en travées\* régulières ou non.



## ► Le décor de la façade.

Plusieurs éléments peuvent apporter un effet décoratif à la façade : sculptures, pierres de remploi, céramiques, briques, ferronneries, etc.



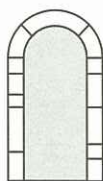
# Les ouvertures

Les principaux matériaux employés pour les encadrements des portes et des fenêtres sont la pierre (granite, calcaire), le bois (principalement pour les ouvertures secondaires) et la brique (essentiellement lorsque la pierre de qualité fait défaut). Parfois, l'entourage de l'ouverture était peint d'un lait de chaux, voire couronné d'une croix peinte.

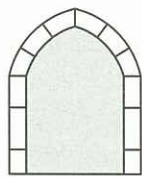


## ► Les portes.

Selon les époques, les types de baies sont différents.



Porte en arc plein-cintre.



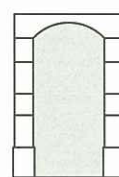
Porte en arc brisé.



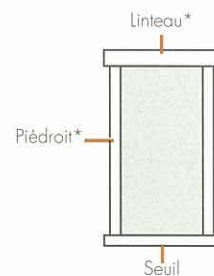
Porte à clé et sommiers saillants.



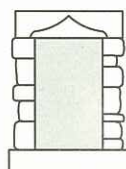
Porte à fronton.



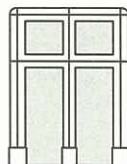
Porte à linteau en arc segmentaire.



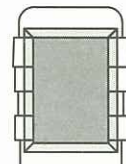
## ► Les fenêtres.



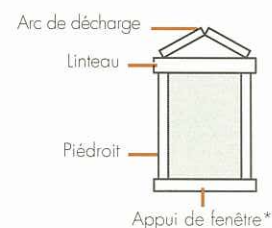
Fenêtre à linteau en arc en accolade.



Fenêtre à meneau et traverse.

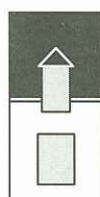
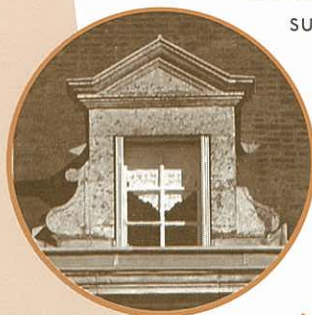


Fenêtre à encadrement chanfreiné.

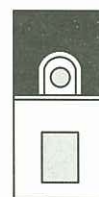


## ► Les lucarnes.

La **lucarne** est une fenêtre saillante sur le toit pour éclairer les combles\*. De forme variée, elle s'adapte à la forme du toit et au style de la construction.



Lucarne pendante\*.



Œil-de-bœuf\*.



Lucarne à fronton et ailerons.



Lucarne sur le versant du toit.



Chien-assis\*.

## ► Les autres ouvertures.

La « **boulite** » est une petite ouverture qui peut servir à aérer les combles ou à éclairer la pierre d'évier. Lorsque sa forme est circulaire ou ovoïdale, elle prend le nom d'œil-de-bœuf\*.

Dans certains cas, on trouve aussi des nichoirs à oiseaux, placés en haut du mur, sous l'égout du toit.

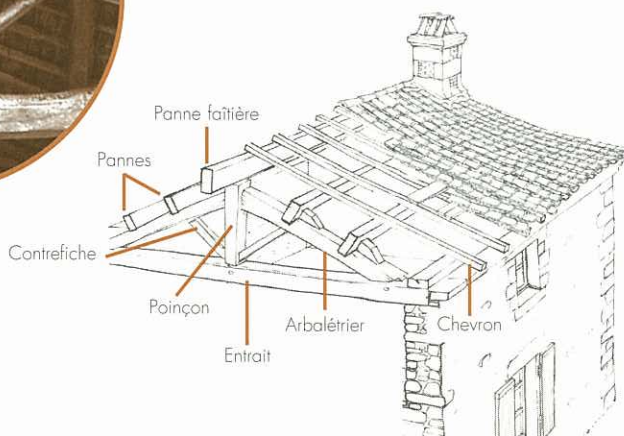
## ► Les ouvertures actuelles.

Aujourd'hui, la quête de la lumière dans l'habitation a donné naissance à des ouvertures aux formes multiples et variées telles que les châssis de toiture, les baies vitrées, etc.



### ► Les charpentes.

Elles conditionnent la forme du toit et soutiennent la couverture. L'élément structurant est la **ferme**, assemblage triangulé composé de trois pièces maîtresses : entrait\*, poinçon\* et arbalétriers\*. Ces derniers sont étayés par des contrefiches\*.



#### Le lattage en hérisson

permet de retenir les tuiles et d'éviter qu'elles ne glissent. Cette technique offre l'avantage de localiser immédiatement l'emplacement des fuites.

Certaines pièces de bois étaient posées vertes, elles « travaillaient » et prenaient leur place peu à peu en séchant, donnant ainsi une certaine courbure aux toitures. Aussi, lors d'une réfection de toiture, il faut être attentif à ne pas trop redresser la charpente.

### ► Les différentes formes de toitures.



Un seul versant\* :  
Les toits en apentis.



Deux versants :  
Les toits à longs pans\*.



Quatre versants : Les toits à longs pans à croupes\*, à demi-croupes, à longs pans brisés et croupes, en pavillon.



### ► Les matériaux de couverture.

La **tuile creuse** dite « tige de botte » domine.

La **tuile plate** s'observe principalement sur les constructions anciennes de grande importance (châteaux) avec des toitures à forte pente.

La **tuile mécanique** se rencontre à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

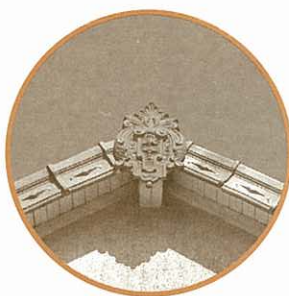
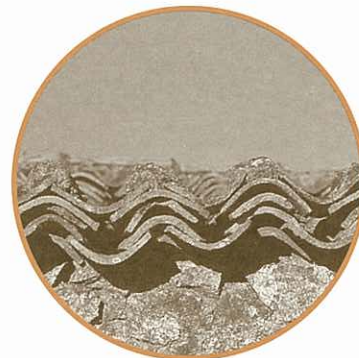
L'**ardoise**. Son emploi devient plus fréquent à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle grâce au développement des moyens de transport, en particulier du chemin de fer. Elle apparaît sur les grandes maisons d'habitation, en milieu urbain ou en campagne.

Les **tuiles actuelles**. Le plus souvent mécaniques ou à emboîtement, elles nécessitent une charpente parfaitement rectiligne, c'est pourquoi on les voit essentiellement sur les constructions neuves (pavillons).

Les **autres matériaux** de couverture à notre époque : tôle ondulée, fibre de ciment, de plastique servent également à couvrir les bâtiments secondaires et les dépendances.

► **L'égout du toit.**

L'**égout du toit** est la partie inférieure d'un versant\*. Il termine la couverture au-dessus du mur de façade. La première rangée de tuiles est légèrement relevée pour éloigner l'eau de pluie. Souvent une superposition de tuiles permet de caler la couverture, d'éviter que les tuiles ne glissent ou ne soient soulevées par le vent.



► **Les rives.**

Les **rives** limitent la couverture au-dessus des rampants du mur pignon\*.

► **Les corniches.**

La **corniche** est à la fois décorative et fonctionnelle. Elle souligne la base de la toiture et, lorsque l'égout de toit est sans passement\* (débord), elle évite aux eaux de pluie de s'infiltrer et de ruisseler sur le mur. On distingue la corniche, qui est un couronnement de mur, de la génoise qui est une fermeture d'avant-toit\* en tuile.



► **Les souches de cheminées.**

La **souche de cheminée** est la partie visible du conduit, dépassant du toit. Elle est implantée dans le prolongement des murs pignons ou des murs de refend\* et décalée sur un versant. Pour assurer un bon tirage, elle doit dépasser d'au moins 40 cm le faite du toit.



► **Le décor de toit.**

**Epi de faîtage\***, **crête de faîtage\*** et **girouette\*** ornent les faîtages\* des toitures. Outre leur rôle décoratif, ils ont aussi un rôle fonctionnel.

## ► Les différentes pierres.

### Les roches métamorphiques :

Le **granite** est une roche dure et grenue. Sa décomposition, l'arène granitique, produit du sable et de l'argile.

### Les roches sédimentaires :

Le **calcaire**, formé essentiellement de carbonate de calcium, est plus tendre à la taille et la sculpture.

Le **silex**, roche siliceuse très dure, se présente en rognons dans les roches carbonatées.

Le **schiste** désigne une roche qui a la particularité de se diviser en feuillets. Elle peut être métamorphique (micaschiste) ou sédimentaire (ardoise).

Pour des raisons pratiques et économiques, ces matériaux locaux étaient utilisés pour les constructions.



## ► La mise en œuvre et l'utilisation.

### Le moellon :

En milieu rural, les murs sont le plus souvent réalisés en moellon\*. Leur construction et leur aspect varient selon la pierre utilisée, granite, calcaire, silex, schiste.

### La pierre de taille :

La pierre de taille\* est plus fréquemment utilisée en milieu urbain ou réservée à des constructions plus soignées. Elle nécessite une mise en œuvre par des ouvriers qualifiés et son utilisation est plus coûteuse.

Elle sert généralement à renforcer les points faibles de la construction (angles des murs, encadrement des ouvertures), créant, de plus, un effet décoratif.



Tailleurs de pierre. BnF.

## ► Les différentes essences de bois.

Le bois est employé pour la réalisation de charpentes, de planchers, de menuiseries, de linteaux\* ou même de décor appliqué. Selon son essence, il présente différentes qualités. Le **chêne**, bois noble et robuste, convient à la réalisation de la charpente, de meubles et de parquets.

Le **châtaignier**, réputé imputrescible, est adapté à la fabrication du lattis\*, du bardage\* et de perches dans les dépendances.

Le **peuplier**, bois blanc, est employé pour la volige\*.

## ► La mise en œuvre et l'utilisation.

Le bois est débité en poutre\*, poteau\*, planche, latte\* selon la fonction et la place qu'il occupe au sein de la construction.



Le bois seul est peu utilisé, si ce n'est pour édifier des abris dont l'ossature est garnie par des planches de châtaignier ou de la brande.



Des constructions faites entièrement ou partiellement de végétaux, utilisant le genêt ou la brande, ont existé dans le Bocage et la Gâtine. On ne conserve plus de témoignage d'habitat de ce type. Cependant, des **abris** ou **loges** ont servi à abriter le matériel ou parfois les animaux jusqu'à une date récente.

Le **colombage** est une technique de construction fréquente dans les villes, du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle, où une ossature simple de bois est remplie de terre mélangée à des végétaux. Ici le torchis est remplacé par un hourdis\* de brique, assurant une meilleure solidité à l'ensemble.



Aujourd'hui, le bois tient encore une place prépondérante dans nos constructions actuelles ou lors de la restauration d'une maison ancienne. Mais il faut préciser qu'il n'est plus issu de la région comme c'était le cas dans le bâti traditionnel.

# Les enduits

## ► La chaux.

Elle entre dans la composition des mortiers\* et des enduits. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'essor et le perfectionnement des fours à chaux, la qualité de la chaux s'améliore.



*La chaux s'obtient par la calcination de la pierre calcaire. Ses qualités sont nombreuses : désinfectante, insecticide, fongicide, blanchissante et isolante. Les intérieurs des maisons et des toits à animaux étaient chaulés pour les désinfecter.*

## ► Les différents enduits.

**L'enduit** est le revêtement appliqué sur le mur. Il peut être soit partiellement couvrant, c'est le cas de l'enduit « à pierres vues » qui, comme son nom l'indique, laisse apercevoir les moellons de pierre, soit complètement couvrant. Plusieurs techniques de mise en œuvre et de finition existent : enduit lissé, enduit gratté, enduit projeté manuellement ou mécaniquement.



*La couleur de l'enduit dépend essentiellement de la provenance du sable qui entre dans sa composition. Sable de rivière ou de carrière déterminent la couleur et l'identité de l'habitat. Désormais des colorants artificiels sont ajoutés aux enduits.*

Les enduits sont les témoins de différentes modes qui ont touché l'habitat. Dans les bourgs, il arrive qu'on observe des maisons aux enduits teintés ou aux crépis en ciment peints.

## ► La place de l'enduit.

L'enduit a une fonction pratique de protection voire de décoration.

L'habitation, parfois seule la façade la plus exposée aux intempéries, est enduite. Les dépendances conservent leur appareil à nu ou reçoivent un enduit à « pierres vues ».

Les enduits traditionnels à la chaux grasse protègent, isolent et permettent aux pierres de « respirer », tout en embellissant la façade.

Il convient de les respecter et de ne pas décrépiter systématiquement une façade. Les pierres alors exposées aux intempéries deviennent sensibles au gel.

Aujourd'hui, les enduits sont souvent à base de ciment. Ils représentent un danger pour l'habitation car ils ne permettent pas la « respiration » de la pierre.



*Chaque année, traditionnellement lors des fêtes de Pâques, on badigeonnait l'intérieur de la maison d'un lait de chaux pour la désinfecter. A l'extérieur, les encadrements des ouvertures étaient également chaulés et, parfois même, surmontés d'une croix peinte. La tradition orale en donne diverses explications. Il faut avant tout retenir que ce symbole chrétien que l'on retrouve dans d'autres régions de France, assurait ainsi un rôle protecteur.*



## ► Les différentes argiles.

Selon leur nature et leur composition, les argiles offrent des qualités différentes (résistance, pureté). Certaines conviennent parfaitement à la réalisation de tuiles, d'autres, plus grossières, sont utilisées pour les briques et les carreaux de pavement.



## ► La mise en œuvre et l'utilisation.

### L'argile crue :

La terre crue est utilisée comme liant entre les pierres pour le montage des murs.

**Le torchis**, mélange de terre argileuse et de paille hachée, est employé comme remplissage d'une structure en bois.

Les exemples de torchis extérieurs, de nature fragile, ont rarement été conservés. Le torchis est souvent utilisé à l'intérieur des maisons en pierre pour élever des cloisons. Ce mélange de terre et de végétaux a servi également à faire des plafonds (bousillis).

### L'argile cuite :

La construction en **brique**, dans le Pays de Gâtine, est rare.

A partir du XIX<sup>e</sup> siècle, par souci d'économie, son emploi se généralise à certains détails : encadrements des ouvertures, chaînages, corniches, conduits et souches de cheminées, cloisons intérieures. Soulignant ainsi l'architecture, la brique joue un rôle décoratif.



**La tuile** est essentiellement utilisée comme matériau de couverture. On la retrouve également, associée à la brique, pour souligner la bordure du toit : il s'agit d'une génoise\*.



L'usage des **carreaux** de terre cuite s'est surtout répandu au XIX<sup>e</sup> siècle avec le développement des tuileries.

Il était au départ réservé aux constructions les plus riches. Dans les maisons anciennes, le sol est recouvert d'un carrelage de terre cuite, de forme carrée ou hexagonale (tomettes), posé à joints vifs.

## [ LEXIQUE ]

### LE MUR.

**Appareillage.**

Mode de construction du mur. Façon dont sont disposées les pierres dans la maçonnerie.

**Assise.**

Rangée horizontale de pierre.

**Bardage.**

Parement en lattes de bois ou de P.V.C. appliqué sur une ossature. On distingue le bardage horizontal et le bardage vertical.

**Blocage.**

Maçonnerie de pierres brutes noyées dans du mortier, compris entre deux parements.

**Boutisse.**

Pierre placée « en bout » présentant en parement sa plus petite face.

**Chaîne.**

Élément de bois, de pierre ou de brique qui structure et consolide la maçonnerie verticalement ou horizontalement. On distingue la chaîne horizontale ou bandeau, la chaîne verticale ou jambe et la chaîne d'angle placée à l'angle de deux murs.

**Colombage.**

Technique de construction à pan de bois formant une ossature charpentée, dont les vides sont remplis par une maçonnerie légère.

**Corbeau.**

Pièce de pierre, brique ou bois placée en porte-à-faux dans un mur.

**Encorbellement.**

Surplomb constitué par une suite de supports (corbeaux, consoles) en saillie sur le mur (ex : balcon).

**Enduit.**

Revêtement appliqué en couche sur un mur (extérieur et / ou intérieur) pour le protéger ou le décorer.

**Hourdis.**

Maçonnerie légère en brique, en torchis, en plâtre utilisé dans la construction à pans de bois.

**Joint.**

Espace compris entre deux pierres, deux briques, généralement rempli de mortier.

**Moellon.**

Pierre de construction, brute ou simplement équarrie, de petite et moyenne dimensions, extraite des carrières ou collectée dans les champs.

**Mortier.**

Mélange de sable, d'eau, de chaux ou de ciment, qui sert à maçonner.

**Mur de refend.**

Mur porteur formant séparation à l'intérieur du bâtiment.

**Mur gouttereau.**

Mur extérieur qui reçoit l'égout du toit.

**Mur pignon.**

Mur extérieur qui reçoit les rives d'un toit.

**Panneresse ou carreau.**

Pierre de construction présentant en parement sa plus longue face.

**Parement.**

Face externe d'un mur.

**Parpaing de pierre .**

Pierre traversant toute l'épaisseur du mur. A ne pas confondre avec nos parpaings actuels en béton ou en ciment.

**Pierre de taille.**

Pierre soigneusement taillée à la forme régulière.

**Solin de mur.**

Partie inférieure du mur, dans un matériau différent, qui isole le mur du sol.

**Torchis.**

Mélange de terre argileuse et de paille.

**Trou de boulin.**

Trou de section carrée laissé dans le mur pour encastrer un support d'échafaudage, le boulin. Désigne également les trous où nichent les pigeons dans un pigeonier.

## LE TOIT.

Pièce de bois oblique assurant la triangulation d'une ferme. Il s'assemble à la base dans l'entrait et au sommet dans le poinçon.

### **Avant-toit.**

Partie du versant s'étendant au-delà de l'aplomb des murs gouttereaux (= passement).

### **Bordure.**

Frise décorative en bois ou en métal protégeant les bords d'un toit.

### **Chevron.**

Pièce de bois de la longueur du rampant, reposant sur les pannes pour recevoir la couverture.

### **Comble.**

Espace intérieur compris entre les versants du toit et le plancher des niveaux inférieurs.

### **Contrefiche.**

Pièce de charpente placée obliquement qui réunit une pièce verticale à une pièce horizontale.

### **Corniche.**

Moulure en surplomb qui protège la façade sous l'égout du toit.

### **Crête de toit.**

Ornement en métal ou en terre cuite placé au sommet d'un toit, tout le long du faîte.

### **Croupe.**

Petit versant réunissant les longs-pans de certains toits.

### **Egout.**

Partie basse du toit, à l'endroit où le toit s'égoutte.

### **Entrait.**

Pièce de bois horizontale d'une ferme, liant deux arbalétriers.

### **Epi de faîtage.**

Ornement vertical en pierre, en métal ou en terre cuite, placé au sommet d'un toit, aux extrémités d'un faîtage.

### **Faîtage.**

Partie la plus élevée d'un toit.

Ouvrage triangulé composé de deux arbalétriers, d'un poinçon et d'un entrait, disposé à intervalles réguliers pour soutenir les pannes, lorsque la portée est trop importante entre deux murs.

**Génoise.**

Double ou triple rangées de tuiles soutenant le rebord du toit. C'est une fermeture d'avant-toit.

**Girouette.**

Plaque métallique découpée, mobile, fixée sur un axe au sommet d'un toit pour indiquer la direction du vent.

**Latte.**

Planche de faible largeur employée dans les plafonds, les couvertures et les treillages. On distingue la latte refendue, latte ancienne irrégulière, de la latte de sciage, moderne et régulière.

**Lattis.**

Ensemble de lattes. Cloué sur les chevrons, il permet l'accroche des tuiles.

**Long pan.**

Versant principal d'un toit.

**Panne.**

Pièce de bois horizontale reposant sur les murs pignons ou de refend et les fermes, supportant les chevrons.

**Passement.**

Débord de la toiture.

**Poinçon.**

Pièce de bois verticale d'une ferme où s'assemblent les arbalétriers.

**Poutre.**

Dans un plancher, pièce maîtresse horizontale.

**Poteau.**

Pièce maîtresse verticale de bois ou de fer.

**Rive.**

Bord d'un versant de toiture couvrant les rampants d'un pignon.

**Solive.**

Poutre de section moyenne supportant le plancher. Les solives vont de mur en mur ou s'appuient sur des poutres maîtresses de forte section.

**Souche de cheminée.**

Ouvrage en maçonnerie, renfermant un ou plusieurs conduits de cheminée, visible sur le toit.

**Versant.**

Pan incliné d'un toit.

**Volige.**

Planche mince employée particulièrement dans les couvertures et les cloisons.

<b>LA BAIE.</b>
-----------------

**Appui.**

Élément horizontal inférieur de la baie. L'appui peut être saillant quand il dépasse du nu du mur.

**Clé.**

Claveau central d'un arc ou d'une plate-bande.

**Chien-assis.**

Petite lucarne en charpente, sur le versant, de forme triangulaire.

**Huisserie.**

Ensemble des pièces de bois recevant le vantail.

**Imposte.**

Partie vitrée, généralement fixe, au-dessus d'une porte.

**Linteau.**

Pièce horizontale de pierre, de bois ou de métal, posée au-dessus de l'ouverture d'une baie.

**Lucarne.**

Fenêtre en saillie sur le toit donnant du jour au comble. On distingue les lucarnes en façade, construites à l'aplomb des murs gouttereaux, des lucarnes en retrait (lucarne sur le versant ou lucarne rentrante).

**Lucarne pendante.**

Lucarne en façade dont l'appui vient interrompre le couronnement du mur gouttereau.

**Meneau.**

Élément vertical d'un remplage de fenêtre.

**Œil-de-bœuf.**

Lucarne à fenêtre ronde ou ovale.

**Piédroit.**

Montant vertical d'une baie.

**Porte cochère ou charretière.**

Large porte permettant le passage des voitures à cheval ou des charrettes.

***Porte piétonne.***

Porte réservée au passage des piétons. Elle est généralement associée à la porte cochère.

***Sommier.***

Claveau portant directement sur le piédroit, soulignant le départ d'un arc.

***Travée.***

Ouverture délimitée par deux supports verticaux et, par extension, superposition d'ouvertures sur un même axe vertical.

## [ Bibliographie ]

Les ouvrages ou articles précédés d'un \* ont été retenus pour compléter la documentation de la mallette (achat ou photocopies).

### Généralités.

CHIVA I., L'architecture rurale, de la connaissance à la sauvegarde, *Actes du colloque Les Monuments historiques demain*, Paris, Direction du Patrimoine, Ministère de la Culture et de la Communication, 1987, p.17-53.

CUISINIER Jean, *La maison rustique : logique sociale et composition architecturale*, Paris, P.U.F., 1991, 380p.

DEMANGEON A., L'habitat rural en France. Essai de classification des principaux types, *Annales de géographie*, 1920, XXIX, p.352-375.

*Enquêtes sur l'habitation rurale en France. Enquête entreprise à la demande de la Société des Nations sur la situation économique, sociale et sanitaire des campagnes au point de vue du logement, tome II : Rapports départementaux sur la situation de l'habitation dans le cadre de la vie rurale et de l'aménagement des campagnes*, s.l. 1939, p.20-23, 35-39, 97-100, 171-173, 382-387, 392-395.

FREAL Jacques, *L'architecture paysanne en France : la maison*, Ivry, 1977, 375p.

*Habitat et espaces dans le monde rural*, Ministère de la Culture et le Communication, collection Ethnologie de la France, cahier 3, éd. La Maison des sciences de l'homme, Paris, 1988.

MAIRION Jones Gwyn, *La maison traditionnelle*, Bibliographie de l'architecture vernaculaire de France, Paris, C.N.R.S., C.D.S.H., 1978.

### L'architecture rurale en région.

BOUHIER A., Les types de maisons à usage agricole sur la façade maritime du sud-vendéen. Essai de classification, *Norais*, n°63, 1969.

\*JEAN Suzanne, *L'architecture rurale française. Corpus des genres, des types et des variantes : Poitou, pays charentais*, Paris, 1981, 300p.

Habiter le marais poitevin, *Le marais poitevin des Deux-Sèvres*, guide de découverte, éd. S.I.V.U. Frontenay Rohan-Rohan, pp.32-45.

*Le bâti ancien en Poitou, Connaissance de l'habitat existant*, éd. edf-arim Poitou-Charentes, 1984.

\*Les carnets de l'inventaire, *L'habitat en Poitou-Charentes, vocabulaire et datation*, 2002, 42p.

MERLE Louis, Le paysage agraire et l'habitat rural en Gâtine de la fin du Moyen Age à nos jours, *Bull. Groupe poitevin ét. géogr.* Tome IV, 1951, n°1, p.3-17.

MERLE Louis, La métairie de la Gâtine poitevine sous l'Ancien Régime. Etude de géographie agraire, *Norois*, tome I, 1954, p.241-266.

MERLE Louis, *La métairie et l'évolution agraire de la Gâtine poitevine de la fin du Moyen Age à nos jours*, Paris, 1958, 256p.

MIQUET Jean, Types de maisons rurales dans le Sud-Ouest poitevin. Actes du colloque sur la maison rurale, Poitiers, avril 1967, *Norois*, n°63, 1969, p.433-450.

NOGUES Abbé J.L.M., Les habitations rurales d'autrefois en Saintonge et en Aunis, *Recueil de la Commission des Arts de la Charente Inférieure*, 4<sup>e</sup> série, tome 2, 1893-1894.

\**Observer, restaurer, habiter les maisons poitevines : Gâtine*, Parthenay, 1991, 128p.

Regard sur notre patrimoine, Le marais poitevin des Deux-Sèvres, éd. Syndicat de Pays du marais poitevin des Deux-Sèvres, 1999.

\*RENAUX-ROMIEUX Geneviève, L'architecture rurale, un patrimoine en constante évolution, Patrimoine de Poitou-Charentes, Architectures et mobiliers, Poitiers, C.P.P.P.C., 1998, p.167-235.

PRUNIER M., La maison paysanne du marais mouillé de Damvix, *Bull. S.E.F.C.O.*, tome 6, 4<sup>e</sup> livr., juillet-août 1972, pp.222-227.

### **L'architecture rurale dans les autres régions.**

Actes du colloque sur la maison rurale, Poitiers, avril 1967. *Norois*, juil-sept. 1969, pp.10-336.

BOITHIAS Jean-Louis, MONDIN Corinne, La maison rurale en Normandie, 1 : La Haute Normandie, 2 : La Basse Normandie. *Les Cahiers de construction traditionnelle*, éd. CREER, 1979 et 1982.

Charte Qualité Patrimoine Architectural Breton, U.C.Q.P.A.B., Rennes, 1996.

FISCHER Roger, Les maisons paysannes du Perche, coll. *Maisons Paysannes de France*, éd. Eyrolles, Paris, 1994.

GERARD Claude, La maison rurale en Lorraine, *Les Cahiers de construction traditionnelle*, éd. CREER, 1990.

Guide pour la restauration et l'entretien de l'architecture rurale, Parc naturel régional de la Brenne.

Le Pays des Mauges, Vivons notre patrimoine, au bourg, à la campagne, éd. Syndicat mixte des Mauges.

Le Perche, fiches architecturales et paysagères. Valoriser le patrimoine. Parc naturel régional du Perche, C.A.U.E d'Eure-et-Loir, C.A.U.E. de l'Orme.

Le ravalement des façades rurales en Meuse, C.A.U.E. 55.

LOUBERGE Jean, La maison rurale en Pays Basques, *Les Cahiers de construction traditionnelle*, éd. CREER, 1981.

LOUBERGE Jean, La maison rurale dans les Landes, *Les Cahiers de construction traditionnelle*, éd. CREER, 1982.

MARTY Jean-Pierre, La maison rurale en Auvergne, 1 : La Basse Auvergne, *Les Cahiers de construction traditionnelle*, éd. CREER, 1982.

MENIL Alain, La maison rurale dans le Maine et le Haut-Anjou, *Les Cahiers de construction traditionnelle*, éd. CREER, 1982.

ONDET Roland, TRAPON Patrice, La maison rurale en Auvergne, 2 : La Haute Auvergne, *Les Cahiers de construction traditionnelle*, éd. CREER, 1982.

Seine et Marne, Patrimoine et réhabilitation, Fiches conseils, C.A.U.E. 77.

RAUTENBERG Michel, *La maison paysanne des Monts du Lyonnais*, coll. Transversales, éd. Presse Universitaire de Lyon, 1997.

Recommandations pour la restauration des façades d'immeubles et l'aménagement des devantures commerciales dans le département de la Haute-Vienne, C.A.U.E. 87.

ROBERT Maurice, *Maisons paysannes d'Auvergne, tradition, technique, société*. Centre d'anthropologie du Massif Central, 1992.

ROBERT Maurice, *La maison et le village limousin, habitat rural et communauté paysanne*. Société d'ethnographie du Limousin et de la Marche, 1993.

SCHWEITZ Arlette, *La maison tourangelle au quotidien, façon de bâtir, manière de vivre (1850-1930)*, publication de la Sorbonne, 1997.

SIMON Jean-François, *Le paysan breton et sa maison*, 2 volumes, 1 : le Léon, 2 : la Cornouaille, éd. de l'Estran, Tours, 1982, 1988.

# La Mallette Pédagogique sur l'Habitat

Afin de préserver et valoriser son patrimoine bâti, le Pays de gâtine a souhaité la réalisation de cet outil de promotion et de sensibilisation, qui sera mis gracieusement à la disposition de celles et ceux qui veulent œuvrer en faveur de notre patrimoine.

**Porteur du projet :**

**Pays de gâtine**

**Conception – Réalisation :**

**Atemporelle**

L'élaboration de cet outil pédagogique a été menée dans le cadre d'un groupe de travail pluridisciplinaire, associant des personnes qualifiées dans les domaines du patrimoine, de l'architecture, de l'éducation et des arts.

**Partenaires qualifiés :**

**Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement de Gâtine Poitevine  
(C.P.I.E.)**

**Conseil Général des Deux-Sèvres**

**Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement des Deux-Sèvres  
(C.A.U.E. 79)**

**Education Nationale**

**Maisons Paysannes de France**

**UPCP METIVE**

**Vivre au Pays**

**La Mallette a pu être financée grâce au soutien :**

**Conseil Général des Deux-Sèvres**

**Conseil Régional Poitou-Charentes**

*atemporelle*

Découverte  
du PATRIMOINE